



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 27 JUIN 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	40	40 + 16 pouvoirs

Date de convocation 21 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Jacques DEWAELE, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Frédéric BREGARD, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Virginie GENOT, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER.**

Absents : **Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Cédric PERRIN, Michel JACQUOT, Thierry BIET, Adeline COIGNUS, Stéphane DECUGIS, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christelle VIVOT, Christine THOMAS, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Didier COLIN, Laurent KUREK, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Ludovic CHAUMET, Jonathan HAUVILLER, Catherine LAURAIN, Etienne MAIRE, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Thibault VALOIS, Ludvine GEANT, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Sabrina VAUDEVILLE à Yvette COUDRAY, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES à Florence DUPAYS, François GENAY à Jean-Paul FRANCOIS, Philippe SCHAEFFER à Bruno MINUTIELLO, Murielle GRIFFOUL à Dominique ROBERT, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Anne-Marie DI MARINO, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGARD, Laurie PÉRISSE à Jocelyne CAREL, Edouard BABEL à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Joël DONATIN à Michel GRAVIER.**

Monsieur Frédéric BREGARD a été nommé secrétaire de séance.

Objet : FINANCES : Budget Annexe Assainissement – Compte administratif 2023

Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO

N° de délibération : 2024_137

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
40	16	56	0	0	0

Il est rappelé à l'Assemblée que le compte administratif constitue l'exécution du budget par l'ordonnateur. Il doit être voté en comparaison du compte de gestion du comptable public.

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M4, il convient :

- D'arrêter les comptes du Budget Annexe Assainissement de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, hors reports à nouveau :

Investissement		réalisé 2023
Dépense		2 725 610,86
Recette		3 036 292,77
Résultat investissement		310 681,91
Fonctionnement		réalisé 2023
Dépense		5 472 678,26
Recette		6 029 742,40
Résultat fonctionnement		557 064,14

- De constater que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 se monte à 557 064,14 €
- De procéder à l'affectation comptable de ce résultat compte tenu du résultat antérieur et du besoin de financement de la section d'investissement :

Section de fonctionnement			
	Dépenses	Recettes	solde
Résultat 2023	5 472 678,26	6 029 742,40	557 064,14
Résultat antérieur reporté :		1 223 140,47	1 223 140,47
Résultat cumulé à affecter			1 780 204,61
Section d'investissement			
	Dépenses	Recettes	solde
Résultat 2023	2 725 610,86	3 036 292,77	310 681,91
Résultat antérieur reporté :	177 522,88		-177 522,88
Résultat cumulé 2023			133 159,03
Reste à réaliser au 31/12/2023	1 832 686,82	1 328 251,61	-504 435,21
Besoin de financement			-371 276,18

Conformément à la délibération 2024-069 de reprise anticipée des résultats du 9 avril 2024, il est proposé au conseil communautaire de d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé de 1 780 204,61 € de la manière suivante :

- Financement de la section d'investissement pour un montant de 371 276,18 €
- Reprise de la somme de 1 408 928,43 € en section de fonctionnement

Le président s'étant retiré, conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire, après avis de la Commission Budget et Fiscalité et du Bureau, à l'unanimité,

- Approuve l'arrêté des comptes du Budget Annexe Assainissement de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour l'exercice 2023 tel que présenté ci-dessus.
- Décide d'affecter le résultat excédentaire de 1 780 204,61 € de la section de fonctionnement tel que proposé ci-dessus.
- Constate la concordance entre le compte administratif du Budget Assainissement 2023 et le compte de gestion du Budget Assainissement 2023 établi par le comptable public.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.06.28 18:03:37 +0200
Ref:6793374-10185931-1-D
Signature numérique
le Président